

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 66 (1930)
Heft: 22

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : ALBERT CHESSEX : *La méthode Montessori à l'école primaire.* — M. BUTTS : *Le cinquième Congrès d'éducation morale (fin).* — A. ROCHAT : *L'apprentissage de la lecture par la méthode globale.* — INFORMATIONS : *Enquête auprès des jeunes gens sur les questions sexuelles.* — A. R. : *La crise du français.* — A Neuchâtel. — PARTIE PRATIQUE : *Arithmétique et hygiène populaire.* — LES LIVRES.

LA MÉTHODE MONTESSORI A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Dans le second volume de sa « Pédagogie scientifique », intitulé *Education élémentaire* (Paris, Larousse, XXIV et 472 pages grand in-8^o, 32 fr. français. Préface de Paul Lapie, traduction de Miss R. Cromwell), Mme Montessori expose sa méthode pour l'éducation des enfants de six à dix ans environ. La traduction française publiée par la librairie Larousse remplit un beau et grand volume à l'impression nette et soignée. La traduction elle-même n'est pas irréprochable. On y trouve des gaucheries, de nombreux termes scientifiques qui ne sont pas français, et, ce qui est plus grave, de véritables fautes de langue. Il faut regretter que l'on n'ait pas chargé de ce travail un traducteur dont le français fût la langue maternelle.

Le livre se compose de deux parties, une partie générale et une partie pratique. La partie générale ne se rapporte pas directement à la partie pratique. Mme Montessori y reprend le sujet de son premier volume (*Case dei Bambini* dont la première édition française, depuis longtemps épuisée, fut celle qui parut dans la « Collection d'actualités pédagogiques », volume que Larousse a réédité sous le titre de *La Maison des enfants*), elle le développe, le complète, l'explique et répond à certaines critiques. Les deux parties ne sont donc pas rigoureusement liées, et il y a là un certain défaut de composition.

Pour en finir avec les critiques, il faut signaler ce que la pensée de Mme Montessori — comme celle de presque tous les réformateurs — a de péremptoire, de tranchant, d'absolu. Dans sa critique des écoles ordinaires, elle ignore systématiquement tous les progrès réalisés depuis trente ou quarante ans. Elle est sans nuances comme sans distinctions. C'est ainsi qu'elle nous parle des « enfants engourdis des écoles ordinaires, gauches dans leurs mouvements, indifférents aux stimulants, incapables d'associer spontanément leurs idées » ; c'est ainsi qu'elle affirme avec sérénité : « Tout le monde sait que les lauréats des écoles élémentaires sont les élèves médiocres du gymnase, que les lauréats du gymnase sont les élèves les plus médiocres du lycée, et que les grands lauréats sont les plus facilement vaincus dans la vie sociale ». C'est elle aussi qui accuse

les maîtres de n'apprécier que la passivité des élèves ; c'est elle qui écrit sans surveiller : « Rien n'est plus simple que de distinguer la bonté et la méchanceté à l'école. Les bons sont ceux qui sont tranquilles et silencieux ; les méchants sont ceux qui parlent et se remuent... A l'école, la « bonne conduite » est l'inertie ; la « mauvaise conduite » est l'activité. »

* * *

Les grands principes montessoriens sont en général connus. *L'Éducateur*, par la plume de Mlles Grand, Bellon, Hartmann, de M. Louis Meylan, leur a consacré plusieurs articles. Aussi ne reviendrons-nous pas sur l'ensemble du sujet. Mais nous nous en voudrions de ne pas signaler la richesse, la profondeur, la vigueur et la beauté de cette « première partie ». Nous voudrions ensuite, à titre d'exemples, insister sur certains points.

La voix de Mme Montessori est souvent véhémement ; elle a parfois l'éloquence passionnée de Rousseau : « Qu'est-ce que l'hospice des enfants trouvés ? C'est un séquestre de personnes, une prison terrible, obscure, où trop souvent le prisonnier trouve la mort. »

Répetons le principe montessorien fondamental : « Nous ne devons pas nous poser le problème de l'éducation comme la recherche des moyens d'organiser la personnalité intérieure de l'enfant et d'en développer les caractères particuliers, mais uniquement comme le moyen de lui présenter l'aliment qui lui est nécessaire. » Mme Montessori ramène au sentiment de la réalité ceux qui se figurent pouvoir, par l'éducation, « forger un caractère », « modeler une âme », « créer une personnalité », etc. : « Pourquoi, dit-elle, nous imaginer pouvoir « créer une intelligence », nous qui pouvons seulement « observer et attendre » que le brin d'herbe pointe, que le microbe se scinde ».

On sait l'importance capitale que Mme Montessori accorde aux locaux scolaires, au mobilier, au matériel. On se rappelle la charge fameuse des *Case dei Bambini* contre le banc scolaire traditionnel. *L'Éducation élémentaire* renferme un excellent chapitre intitulé : « Ambiance » : « L'hygiène psychique demande que les salles d'école soient agrandies, par rapport à la liberté de se mouvoir qui doit être laissée à l'enfant... La salle « psychique » devrait avoir le double des dimensions de la salle « physique ». Nous savons tous qu'une salle ayant une bonne moitié de sa surface libre donne une impression de soulagement. Il semble qu'elle promette la reconfortante possibilité de *se mouvoir* ».

Nos horaires « éparpillés » n'en mènent pas large. Mme Montessori dénonce avec force l'erreur de ceux qui les imposent : « Celui qui interrompt les enfants dans leurs occupations pour leur faire apprendre certaines choses déterminées, et leur fait cesser l'étude de l'arithmétique pour passer à celle de la géographie, et ainsi de suite (en pensant qu'il est important de diriger leur culture), confond le moyen avec la fin et détruit l'homme pour une vanité. »

Mme Montessori a un sens très profond des injustices sociales ; son cœur généreux se révolte devant la souffrance imméritée ; elle dénonce avec vigueur l'hypocrisie d'une certaine émulation : « Les enfants sains qui, à côté des sourds, des malades, des déficients sentent seulement leur « supériorité » ; les enfants fortunés aidés par une mère instruite, qui, à côté des enfants pauvres, malheu-

reux et abandonnés, sentent seulement qu'ils leur servent d'exemple ; les enfants bien nourris, reposés par un long sommeil dans leur lit moelleux qui, mis à côté des pauvres petits ouvriers levés avant le jour pour aller vendre les journaux ou porter le lait s'imaginent être meilleurs que ceux-là et leur servir de stimulants pour faire mieux encore, tous ces enfants normaux sont dévoyés moralement. Ils sont séduits et, inconsciemment, ils acceptent l'injustice. Ils sont trompés. Ils ne sont pas les meilleurs, ils sont les plus fortunés, et leur bon cœur devrait être porté à reconnaître la vérité, à compatir aux maux, à consoler les malheureux, à admirer les héros. Ce n'est pas leur faute si, au lieu de cela, germent dans leur cœur la vanité, l'ambition et l'erreur. »

On se figure quelquefois la maîtresse montessorienne comme une simple observatrice, dont l'attitude est plutôt passive. Ce n'est là qu'un côté de son rôle. En matière d'éducation morale il en est autrement : « Pensons, dit Mme Montessori, à notre position en face des enfants : nous sommes leurs « stimulants » par lesquels ils exercent et développent délicatement leur sensibilité, Pour développer l'intelligence, nous avons beaucoup d'objets, les couleurs, les formes, etc..., mais pour développer l'esprit, nous sommes les objets. C'est de nous que doivent se nourrir les âmes pures des enfants, c'est sur nous qu'ils doivent se fixer de tout leur cœur, comme sur un stimulant préféré, c'est en nous aimant qu'ils peuvent s'élever dans leur création spirituelle la plus intime ».

* * *

On a cru longtemps que l'éducation Montessori devait se limiter à l'école infantine. Mais les faits ont prouvé peu à peu que les principes montessoriens d'auto-éducation, de travail individuel dans le sein de la collectivité, de liberté relative convenaient aussi aux premières années de l'école primaire. Même si l'on n'y adoptait pas intégralement les procédés montessoriens, on pourrait (là aussi la preuve expérimentale est faite) tirer un parti excellent de tel ou tel d'entre eux. Dans la deuxième partie de *l'Éducation élémentaire*, Mme Montessori nous propose une méthode complète pour l'éducation des enfants de 6 (ou 7) à 10 (ou 11) ans. Elle traite successivement de la grammaire (p. 215 à 302), de la lecture (p. 303 à 318), de l'arithmétique (p. 319 à 350), de la géométrie (p. 351 à 377), du dessin (p. 379 à 386), de la musique (p. 387 à 420), de la métrique (p. 421 à 428).

Il nous est impossible d'entrer ici dans les détails. Nous nous en tiendrons à quelques indications générales. Ceux qui connaissent le matériel montessorien de l'école infantine comprendront facilement comment il est possible de développer ce matériel de manière à permettre à l'enfant qui entre à l'école primaire de continuer à travailler selon les habitudes prises, au lieu de le dépayser complètement en lui imposant sans transition les méthodes traditionnelles. Tout le matériel nécessaire est minutieusement décrit, ainsi que la manière de l'utiliser ; 58 planches photographiques remplissant 36 pages entières, et 49 figures dans le texte y aidant puissamment. Tout ce matériel a été édité en anglais par la maison Philip et Tracey, à Londres. Il n'existe pas encore en français. Il est vrai qu'une partie du matériel — ce qui concerne l'arithmétique, la géométrie, le dessin, la musique — peut être utilisé plus ou moins en tous pays. Quant à la

langue maternelle, il va de soi que le matériel ne doit pas être seulement traduit, mais adapté à chaque langue. Ce que chacun peut faire — et les cours de la Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire nous y seront d'un grand secours — c'est de fabriquer soi-même un matériel adapté à ses propres circonstances.

A propos de la langue maternelle, une autre remarque s'impose. Il y a une telle différence entre l'orthographe italienne, simplifiée et phonétique, et notre orthographe française, vieillotte et compliquée, que toute analogie est ici exclue. Mme Montessori consacre 88 pages à la grammaire et *pas une seule à l'orthographe*. Si l'on voulait adapter sa méthode à la langue française, on se verrait obligé d'enlever une grosse part à la grammaire (si utile pour l'éducation du raisonnement) pour la donner à l'orthographe (discipline formelle avant tout).

En dépit des quelques déficits que nous avons signalés, *l'Éducation élémentaire* est un livre de très grande valeur, aussi vigoureux et profond dans sa partie théorique, qu'il est riche de détails dans sa partie pratique.

ALBERT CHESSEX.

LE CINQUIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL D'ÉDUCATION MORALE

(fin).¹

Sur le sujet du troisième jour, *les divers procédés de l'éducation morale*, les deux rapports, celui de M. Piaget, directeur du Bureau international d'Éducation concernant ceux de l'Europe, et celui de M. Yusuf Ali, mahométan de l'Inde, concernant ceux de l'Asie, intéressèrent vivement leurs auditeurs.

M. Piaget distingue la pédagogie morale classique, dont il cite diverses formes — par exemple la leçon de morale, encore employée dans maintes écoles — et la pédagogie de l'école active, celle qu'avait décrite la veille M. Petersen de Iéna. M. Piaget estime que, dans la petite enfance, l'on ne saurait faire abstraction de l'autorité, mais que la collaboration entre l'adulte et l'enfant doit devenir la règle le plus tôt possible. Pour les partisans de l'école active, l'éducation morale ne constitue pas une branche spéciale de l'enseignement : l'éducation forme un tout et « l'activité que l'enfant déploie à propos de chacune des disciplines scolaires suppose un effort de caractère et un ensemble de conduites morales, aussi bien qu'une certaine tension de l'intelligence et la mobilisation d'un certain nombre d'intérêts ». Les procédés actifs d'ordre spécifiquement moral s'inspirent de la notion du *self-government* qui a revêtu en Europe des formes très diverses. Malheureusement, les résultats n'en ont guère été contrôlés et sont assez mal connus. M. Piaget termine son rapport en demandant que les procédés de l'éducation morale tiennent mieux compte de l'enfant lui-même. Des vérifications expérimentales doivent être entreprises. Nous savons ce qui se fait dans les diverses écoles de l'Europe, mais nous ignorons presque tout des *résultats* de nos méthodes, — qu'elles soient classiques ou actives — dans l'esprit de l'enfant.

M. Yusuf Ali attache une grande importance au caractère du maître, à

¹ Voir *Educateur* n° 21.

l'atmosphère de la maison familiale et à toute l'ambiance dans laquelle la jeunesse est placée. Il déplore que l'on fasse de l'éducation morale « en série » et demande que chaque élève soit étudié individuellement, et que les méthodes d'éducation morale soient adaptées aux individus, tous dissemblables. Pour lui l'éducation morale est un art, elle est proche parente de l'éducation esthétique. Il préconise la coopération de l'école et de la famille pour cette œuvre délicate. Il croit que l'étroitesse dans le choix des méthodes serait une grave erreur : toutes peuvent être bonnes à l'occasion : un certain relativisme est utile. Mais dans l'Orient on estime que c'est la *personnalité du maître* qui est l'élément essentiel de l'éducation morale, le maître est l'allumeur de flambeaux.

Les organisateurs du Congrès n'ayant pas réussi à trouver un rapporteur américain, j'avais préparé un bref travail sur les procédés américains d'éducation morale. De plus la méthode des *Pathfinders of America*, dont on a pu dire qu'ils « avaient rendu la vertu plus attrayante que le mal », fut présentée en détail par la Dottoressa Rays qui, l'ayant admirée à Détroit, la pratique avec beaucoup de succès à Rome.

Si nous comparons les méthodes en usage aux Etats-Unis avec celles de l'ancien monde, nous pouvons dire que l'Américain semble : 1° Attacher plus d'importance que nous à la connaissance intime et même scientifique du caractère de ses élèves ; 2° Faire bien plutôt de la morale en action que de la morale théorique et s'efforcer de comprendre toutes les difficultés des enfants à l'école et à la maison ; 3° S'intéresser plus que nous à la coopération de l'école et de la famille, car elle fait souvent de sérieux efforts pour associer les parents au développement moral de leurs enfants ; 4° S'intéresser plus que nous à établir une liste raisonnée, complète et systématique des qualités à acquérir, presque toujours avec un but plus ou moins utilitaire (devenir un citoyen utile à son pays ; acquérir les qualités qui feront un excellent *business-man* ; apprendre à coopérer avec son prochain de façon à vivre heureux et utile), et chercher avec plus d'ardeur que nous à établir un plan pratique et systématique pour acquérir les qualités les plus nécessaires, à l'âge le plus favorable à leur développement ; 5° S'attacher plus que nous à obtenir des résultats contrôlables — qui puissent pour ainsi dire se mesurer — dans l'acquisition de qualités précises et dans la lutte contre des défauts bien définis ; 6° S'appliquer plus que nous à obtenir l'entière coopération de l'enfant dans le travail en vue de l'amélioration de son caractère.

La morale américaine est *sociale* avant tout : elle ne s'intéresse guère qu'à la conduite de l'individu *dans la collectivité*. Elle place en conséquence beaucoup plus haut que nous des qualités telles que l'amabilité, la serviabilité, la bonne humeur, la gaîté, l'optimisme — et beaucoup moins haut que nous des qualités telles que la probité intellectuelle, la modestie, le désintéressement, la sincérité vis-à-vis de soi-même.

La séance de l'après-midi du troisième jour fut un véritable kaléidoscope : une vingtaine d'orateurs y prirent la parole, chacun pour quelques minutes. Ils exposèrent une étonnante variété de méthodes et de procédés, allant de la psychanalyse au Pelmanisme et du « sincérisme » aux Ligues de Bonté.

La multiplicité des orateurs fut cause que nous n'entendîmes qu'une petite partie de l'intéressante communication sur la Psychanalyse et l'Éducation, que devait nous faire M. le professeur Baudouin, de Genève, et ce fut grand dommage.

M. Bouglé, président de la Ligue française d'Éducation morale et directeur de l'École normale supérieure à Paris, prononça le discours de clôture du Congrès, dans lequel il chercha à « lier la gerbe ». Il constata un certain éparpillement, dû à une trop grande richesse. Mais l'objectif est le même chez tous. En morale, les divergences se manifestent surtout sur le terrain théorique ; en ce qui concerne l'éducation morale de l'enfant il y a convergence de pratique. Pour nous tous, l'idéal c'est la formation d'une conscience autonome, dans une atmosphère de bonne volonté, d'apprentissage mutuel. Il faut se garder de mécaniser la personne humaine : on ne saurait fabriquer une âme.

M. Bouglé a constaté dans ce Congrès une volonté générale de paix, on cherche à jeter des cendres sur le feu du nationalisme. Il a constaté aussi une réelle volonté de libération, une véritable sympathie pour l'éducation nouvelle. Ceci lui paraît un *fait historique important*. On pourrait baptiser notre Congrès *le Congrès de la Paix et de la Liberté*. Il lui semble que la nécessité du développement de l'esprit critique, thèse bien française, a été peu rappelée.

En conclusion, M. Bouglé recommande d'attacher l'enfant par des liens solides à la collectivité qui nous dépasse, nous déborde, nous sort de nous-mêmes, nous élève. Que nous l'attachions à la nation, c'est parfait, mais il faut l'attacher aussi à la civilisation tout entière.

La sociologie pourra établir le pont entre l'histoire et la morale, mais la science des mœurs n'est pas encore constituée, la tour du phare n'est pas achevée, comment donc saurions-nous jusqu'où la lumière éclairera ? Tout enseignement historique implique un jugement de valeur, puisqu'on ne retient que les faits jugés importants. Comment donc les choisit-on ? Toujours (en fonction d'un idéal. Pour que l'enseignement de l'histoire soit moralisateur, il faut que la personnalité de l'historien soit morale.

Une chose ressort en tout cas de notre Congrès, c'est qu'il nous faut encore beaucoup de recherches scientifiques avant de pouvoir établir avec quelque certitude à quel moment et par quels moyens il vaut le mieux pousser l'éducation morale de l'enfant dans tel ou tel sens.

Le V^e Congrès d'éducation morale a indiscutablement été fort intéressant. Une chose néanmoins m'a frappée : à l'exception de quelques jeunes Chinois il y avait là très peu de *jeunes* éducateurs. Pourquoi ? Jugent-ils nos formules vieillies et nos procédés inadéquats ? J'ai posé cette question à un jeune éducateur moitié suisse, moitié américain et je transcris textuellement sa réponse.

« Ce sont les hommes professant une dogmatique religieuse ou morale qui sont les plus intolérants ; les hommes modernes, qui ont de la vie une conception scientifique et qui ne professent plus de convictions religieuses fermes, ont tendance à s'intéresser trop aux causes, aux conditions, aux symptômes, aux effets de tels ou tels traits de caractère pour se sentir le droit de juger ou de blâmer leur prochain.

» L'éducation morale ne saurait être unilatérale : elle doit tenir compte à la fois de la liberté de l'individu (invention, impulsivité, initiatives) et des nécessités sociales (conséquences sociales des actes ; hérédités léguées à la postérité). Elle doit tenir compte de deux facteurs qui réagissent sur l'héritage commun des mœurs contemporaines : 1° La conscience ou sensibilité morale ; 2° le calcul des conséquences. (L'art ne consiste-t-il pas toujours à combiner harmonieusement le côté subjectif et le côté objectif ?)

» La difficulté de l'éducation morale gît dans l'impossibilité de mesurer la moralité. Si l'on peut apprécier approximativement par intuition la moralité d'un *acte* (ses conséquences probables), il est absolument impossible d'apprécier la moralité d'une *personne*, parce que nous ignorons où s'arrête sa liberté et où commence la nécessité à laquelle elle obéit. Le grand danger de l'éducation morale, telle que la donnent par exemple les Eglises, qui considèrent la morale comme une science comparable à la géométrie, est de produire une déplorable habitude de s'ériger en juge et de donner ainsi naissance à l'intolérance. La morale ne peut être une science que dans la mesure où elle s'applique à soi-même. »

Dans une revue américaine, *World Unity* du mois d'octobre 1930, j'ai trouvé un article remarquable d'Horace Holley sur l'*Education d'un citoyen du monde. La morale nouvelle* (Educ. for World-Citizenship. The New Morality). Cet article se termine comme suit : « Ce que nous considérons aujourd'hui encore comme une personnalité normale est le produit de la pression de la lutte et des conflits, qui subordonnaient les éléments de spontanéité à ceux de discipline. Aujourd'hui, la fonction plus vaste de l'éducation est de libérer les individus de l'acceptation inconsciente de la lutte, comme partie intégrale de la qualité d'homme, et de leur faire envisager comme un facteur de l'ambiance sociale susceptible d'être modifié. Dans les conditions qu'amènera l'unité mondiale, où la survivance dépendra plutôt de la coopération que de la lutte, l'homme se révélera sous des aspects nouveaux. Mais si l'éducation doit transformer l'homme lui-même... une nouvelle morale devra être élaborée — morale capable d'étayer sur une philosophie la conception de l'unité du monde déjà entrevue.

« Voilà des faits trop souvent négligés par ceux qui se plaignent de la « décadence de la moralité ». La signification morale de l'action sur le plan physique s'est naturellement atténuée dans la proportion où la vie a mis l'accent sur le plan spirituel. La nature affective doit se fixer à des niveaux différents de ceux du passé, avant que la maîtrise de soi puisse exister de nouveau aussi forte que jadis. Dans une époque de transition comme l'époque actuelle, la sympathie a — pour la race — une bien plus grande valeur que la maîtrise de soi et l'austérité de la conduite ; la faculté de comprendre et de s'intéresser a une importance autrement grande qu'une réaction fixe, et comme « standardisée », aux complexités de la vie actuelle. Dans le concept du *civisme mondial* se retrouvent les idéaux humains les plus élevés d'entre ceux qui ont été transmis à des époques plus sombres, par l'intermédiaire de la religion, de la science et de la philosophie. »

En me basant sur les remarques de mon jeune interlocuteur et sur l'article que je viens de citer, il me semble que nous voyons poindre à l'horizon une conception de la morale différente de celle de la nôtre. Sans doute le V^e Congrès

d'Education morale devra-t-il creuser beaucoup plus profond s'il a l'ambition d'accomplir un travail sérieux en vue de l'avenir. Ne serait-il pas utile d'en consacrer les principales séances à examiner les convictions et les perplexités morales des jeunes éducateurs, de ceux qui — dans quatre ans — auront de vingt-cinq à trente-cinq ans ? Les vieux les écouteront. Des discussions franches et amicales pourraient avoir lieu ensuite entre les hommes du passé et ceux de l'avenir.

M. BUTTS,

*Secrétaire général du Bureau international
d'Education.*

L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE PAR LA MÉTHODE GLOBALE.¹

Quelques citations :

1. *Que la fonction de globalisation, soit le syncrétisme, est bien un phénomène mental réel, expérimentalement établi, et non une vue théorique.*

« Attirons l'attention sur les phases de l'évolution de la parole. La mère n'enseigne pas successivement à son bébé le son, le mot et la phrase. Elle lui parle une langue à peu près normale et lui fait donc comprendre la phrase avant le mot, et le mot avant la lettre...

» Ecoutez aussi l'enfant qui apprend à parler. Il dit avant tout « papa », « maman », etc., donc des mots. Remarquez bien que ces mots énoncés sont précédés et suivis de modulations exprimant, imparfaitement pour nous, mais exactement pour lui, les multiples idées contenues dans la phrase « sage papa » qui représente sa première pensée. L'enfant a l'idée de « sage papa » avant de posséder celle de « sage » et de « papa ». D'ailleurs, l'enfant assimile mieux et retient plus aisément les phrases que les mots. Il est caractérisé par du syncrétisme verbal, de même que ses perceptions visuelles sont syncrétiques aussi... (J. Demoor et T. Jonckheere : *La science de l'éducation*, ouvrage cité p. 25).

2. *Que la lecture est une fonction visuelle.*

« Lorsque l'on analyse les fonctions mentales qui sont mises à contribution à l'occasion de l'enseignement de la lecture, on s'aperçoit qu'elles sont très diverses, et qu'en réalité, la lecture, telle qu'on l'entend habituellement, nécessite notamment l'intervention de deux fonctions distinctes : *la fonction visuelle et la fonction motrice du langage*, sans compter les activités d'ordre plus élevé qui interviennent dans la compréhension du sens du texte.

» Le phénomène primordial qui régit tous les autres, *c'est le phénomène visuel*. De fait, c'est la lecture visuelle, que l'on appelle encore lecture mentale, qui est la seule lecture...

» L'exercice de lecture est donc, dans une très large mesure, un exercice visuel, et l'on peut affirmer que c'est l'image visuelle qui y joue le rôle prépondérant.

» Or, toutes les méthodes de lecture qui ont le plus de vogue actuellement, semblent précisément oublier ce point et mettent toutes de préférence à contribution les centres auditifs.

¹ Voir *Educateur* n° 21.

» La fonction visuelle est plus tôt développée que la fonction auditive...
 » La vue donne des notions plus nombreuses et plus précises que l'ouïe...
 » ...Il semble rationnel — et l'on se demande comment cela puisse se discuter encore — de recourir pour l'enseignement de la lecture au procédé essentiellement visuel, de préférence au procédé phonétique pur, où le son sert de base à la représentation graphique... (D^r Decroly et Mlle Degand : *Psychologie et pédagogie de la lecture*, cité p. 29.)

» La lecture doit donc s'acquérir à l'aide d'une méthode qui utilise la vue et non plus l'ouïe. La méthode globale ou idéo-visuelle s'impose, là encore, au choix de l'éducateur » (p. 31).

Passons de la théorie à la pratique.

« Le travail à entreprendre au début est un travail d'éducation de l'œil ; il faut développer l'attention visuelle des enfants de toutes façons » (p. 45).

C'est le triomphe des jeux éducatifs qui captivent l'enfant et satisfont à son besoin d'activité et de mouvement. On brode son nom sur une fiche, et l'on apprend à reconnaître celui de ses camarades, pareillement brodé.

Puis ce sont des séries de petites phrases « résumant sous forme d'ordres les menus actes accomplis par chacun pendant la journée : ouvre la porte, prends un jeu, arrose une plante, nettoie le tableau ! », etc.

Vient la décomposition en mots, les phrases étant toujours prises dans le centre d'intérêt du moment.

Les remarques des enfants indiquent à la maîtresse le moment où la notion de mot est acquise.

On coupe les fiches où sont inscrites les phrases, — de telle sorte que les mots soient séparés — et les jeux de se poursuivre...

On passera ainsi à la décomposition en syllabes, et l'écriture vient en aide à la lecture...

On trouvera dans ces *pages vécues* des exemples à profusion, des remarques judicieuses, de nombreuses suggestions et d'un bout à l'autre un accent de sincérité qui inspire confiance, une modestie qui garantit de tout cabotinage...

Ce petit livre fera son chemin... et fera faire du chemin !...

A. ROCHAT.

INFORMATIONS

Enquête auprès des jeunes gens sur les questions sexuelles. — La *Revue suisse d'hygiène* publie les résultats de cette enquête, conduite par M. Grosrey, instituteur à Genève.

En voici le résumé :

1. l'initiation aux questions sexuelles commence dès l'âge de 5 ans ;
2. le maximum d'initiation est atteint à l'âge de 10 ans, où 71 % des enfants connaissent le rôle de la mère et 53 % le rôle du père ;
3. cette initiation a lieu par des camarades dans 83 % des cas, et seulement dans 7 % des cas par les parents ;
4. ceux qui ont été initiés par leurs camarades l'ont mal été dans 90 % des cas ;
5. ceux qui l'ont été par leurs parents leur en gardent du respect et de la reconnaissance ;

6. 80 % des jeunes gens ont à soutenir des luttes spéciales dont 71 % contre l'onanisme ;
7. cette habitude ne semble pas être liée intimement à l'initiation.
8. elle atteint spécialement l'adolescent de 14 à 18 ans, dans 75 % des cas ;
9. il semble y avoir là une cause physiologique et peut-être un genre de vie favorisant l'écllosion de cette pratique ;
10. la lutte pour la pureté est entravée par les mauvaises lectures (genre *Vie parisienne*) 32 %, fréquentations 19 %, service militaire plus de 15 %, cinéma 13 %, danse 8 %.

Telles sont les constatations que permet cette enquête. Beaucoup de jeunes gens ont été heureux d'apprendre l'enquête en cours et ont fait des vœux pour la réussite de cette campagne. Le jeune homme a le sentiment d'être délaissé à l'âge de 15 ans ; il aimerait avoir quelqu'un à qui se confier. C'est alors qu'apparaît dans toute sa clarté la tâche des parents d'abord et des éducateurs et médecins ensuite. Les premiers doivent initier leurs enfants, car rien ne vaut dans ce domaine le tact d'une mère ou d'un père. Les seconds doivent compléter scientifiquement cette initiation en mettant en garde les jeunes gens à l'âge de 16 à 18 ans contre les perversités de l'instinct sexuel et contre les maladies qui menacent les jouisseurs et sensuels.

C'est pourquoi la Société genevoise d'Utilité publique, en s'occupant de la confection d'une brochure destinée à servir aux parents de guide sur les questions sexuelles expliquées aux enfants, remplit une tâche extrêmement importante, que nous ne saurions trop soutenir et encourager.

Je termine ce rapport par cette citation tirée d'une lettre jointe au formulaire N° 84 :

« Pour ma part, il y a lieu d'agir sans tarder dans l'instruction de la jeunesse sur la question sexuelle et j'espère vivement qu'une solution pourra être donnée d'ici peu ; que l'on fasse même une « publicité », si je puis dire ainsi, auprès des parents en les priant instamment d'étudier les questions de la vie avec leurs enfants. » (Jeune homme de 19 ans.)

(Rappelons le livre de M. Baudry de Saunier : *Education sexuelle*. — *Educateur* No. 20.)

La crise du français. — La *Bibliothèque universelle et Revue de Genève* publie, dans son numéro d'octobre, une étude de M. André Moufflet, sur ce sujet depuis longtemps à la mode.

Tous le liront avec intérêt, plusieurs avec profit — du moins, faut-il l'espérer. A l'encontre de la plupart des gens qui voient dans l'école la cause de tous les maux dont souffre l'humanité et plus particulièrement la langue française, M. Moufflet écoute les conversations du peuple, des « gens bien » et des garçons de café ; il lit les règlements officiels et la prose des fonctionnaires, les proclamations officielles et les discours politiques...

Et, pour fleurir sa moisson de glanures de choix, il houspille, « parmi les gens qui écrivent », ceux dont le métier est d'écrire : MM. Jean Giraudoux, Paul Valéry, Charles Pettit, Charles Maurras, Pierre Dominique, Henri de Régnier, M. Dauzat...

En fureteur avisé, il déniché ici ou là une impropriété de terme, une locution vicieuse, un pléonasme insolent !...

Et c'est réconfortant de le lire : le péché que l'on impute à l'école a pour auteur Légion !

Voici quelques-uns de ses propos : « Libre aux grammairiens qui appartiennent à l'école de l'impassibilité d'étudier le mauvais langage en soi, de déterminer les lois qui président à la décadence d'une langue. Il se peut que l'argot soit admirable en tant que création spontanée et que, comme toute autre langue (?), il évolue d'une façon aussi intéressante que spontanée. J'en conviens, j'en conviens.

» Le vocabulaire des crocheteurs du Port-au-Foin est, j'en demeure d'accord, plein de précieux enseignements. Mais, lorsque des gens qui ne sont pas du peuple adoptent des façons de parler populaires, quand des personnes qui ne sont point du tout des crocheteurs du Port-au-Foin croient devoir s'exprimer comme des portefaix, alors que rien ne les y force, l'homme de goût proteste...

» Pardonnons dans une certaine mesure aux gens qui parlent. Ils sont pressés ; ils n'ont pas le loisir de se mettre en frais ; les mots leur arrivent sous une forme et dans un ordre dont ils n'ont pas toujours appris à se rendre maîtres. Les gens qui écrivent sont moins excusables...

» Le langage, dit-on, est lié à la pensée.

» Or, les fautes que l'on commet en parlant viennent, la plupart, de ce que l'on ne pense pas suffisamment à ce qu'on dit. La machine tourne toute seule pendant que le mécanicien baye aux corneilles.

» Le langage sans pensée existe donc, malheureusement. L'homme ne se contente pas de parler pour ne rien dire ; il parle pour dire autre chose que ce qu'il veut dire ; il parle de telle façon que le public entendra autre chose que ce qu'il a dans l'esprit. Après toutes les déclamations coutumières sur la dignité de la pensée et sur la nature du langage, qui, avec l'âme immortelle, nous distinguerait des bêtes, il y aurait là de quoi être furieusement humilié. Mais l'homme s'accommode à cette humiliation, à cause de l'économie d'efforts qu'il espère, faussement, du reste, réaliser. Plus paresseux encore que vaniteux, il détournera toujours ses pas des sentiers de la vertu vers les fleurs du mal.

» Commettre une faute de français, ce n'est pas seulement pécher contre la grammaire ou contre la propriété des termes, c'est bien souvent trahir la pensée qu'on prétend avoir...

» Une société où les rectangles sont qualifiés de carrés ¹ (carrés longs) est une société où les mots ne sont pas à leur place. Et, quand les mots ne sont pas à leur place, pourquoi les gens et les choses resteraient-ils à la leur ? »

A. R.

A Neuchâtel. — Le *Bulletin* du 15 novembre nous apprend que MM. Maurice Milloud et Max Diacon viennent de présenter deux travaux intéressants à la Société pédagogique neuchâteloise.

« Comment enseigner la géographie ? » tel était le sujet à traiter.

Nous espérons vivement que nos deux collègues voudront bien nous faire part de leurs idées et de leur réalisation.

¹ Allusion à un passage d'*Anthinéa*.

PARTIE PRATIQUE

ARITHMÉTIQUE ET HYGIÈNE POPULAIRE

Le fruit, une fortune de notre pays.

(Suite.)¹

47. La Suisse a 40.000.000 fr. de dépenses pour l'assistance officielle, l'assistance privée coûte 20.000.000 fr.

A quel taux annuel faudrait-il imposer les boissons alcooliques en Suisse pour payer les 60.000.000 de fr. de l'assistance?

On se plaint souvent du taux des impôts communaux. Y aurait-il possibilité de les réduire en s'inspirant du tableau suivant :

Dépenses annuelles pour l'assistance publique d'une commune suisse				
Nature de l'assistance	Dépenses totales	Part du Canton		Part de la Commune
		Fr.	ct.	Fr. Ct.
a) Assistance continue	9808.60	60	% ?	?
b) Assistance temporaire	16639.65	22,6	% ?	?
Total				
Sur 30 assistés continuellement, 12 (%?) devinrent pauvres par l'ivrognerie et coûtèrent	3467.50	60	% ?	?
Sur 55 assistés temporairement, 23 (% ?) devinrent pauvres par l'ivrognerie et coûtèrent	5503.00	40	% ?	?
Assistance temporaire (souples, colonies de vacances, maladie)	6760.95			
45 % de ces cas causés par l'alcoolisme			?	?
Dépenses de la commune pour cause d'ivrognerie			Total	?

Il faudrait ajouter encore environ Fr. 1800 fournis par les particuliers.

48. Cela t'intéressera de connaître les autres dépenses importantes du peuple suisse :

En 1924	Millions Mén.	Habitants	Dépenses par : Ménage Habitant
Pain	231	886.874	3,88 millions
Lait	378		
Instruction	env. 96		
Alcool	600		

Dessine ce tableau dans ton cahier et remplis-le.

49. Dessine des lignes proportionnelles aux dépenses du N^o. 48.

49a De quelle manière d'autres Etats trouvent de l'argent. Si la Suisse aug-

¹ Voir *Educateur* n^o 20. — Des erreurs ayant été constatées dans le problème 47, nous le publions de nouveau. (Réd.)

mentait les droits d'entrée sur les boissons alcooliques dans la même proportion que l'Angleterre, elle encaisserait les recettes suivantes :

	D'après les droits anglais	D'après les droits suisse de 1921
Vin (jusqu'à 15°)	202 millions	34 millions
Bière	90 »	0,5 »
Eau de vie	70 »	1,1 »
Total		

Les recettes de la première colonne sont prises pour le 100 %. Calcule d'après cela en % les véritables recettes de la Suisse. Pense aux suites.

b) Calcule les recettes suisses si l'impôt sur l'eau-de-vie était aussi élevé qu'en Angleterre et au Danemark :

	Impôt par l.	Consom. suisse	Recettes
Au taux suisse	Fr. 0.17	240.000 hl.	
Au taux danois	» 10.48	»	
Au taux anglais	» 18.65	»	

Quelle différence en frs. ? en % ?

Les Suisses n'ont pas comme certains pays l'assurance vieillesse et invalidité. Ils n'ont pas assez d'argent pour cela.

Comment se décompose la grosse dépense des Suisses pour les boissons alcooliques ?

50. Consommation annuelle moyenne du peuple suisse :

	Évaluation		Calcul exact	
	millions kl.	consom p. habitant	millions hl.	consom. p. habit.
Vin	3		2,63	
Cidre	1		0,983	
Bière	2 ½		2,35	
Eau-de-vie (40 %)	1/5		0,23	
Totaux				
Population	4 millions		3.888.000	

Copie ce tableau et complète-le.

51. Quelle hauteur faudra-t-il donner à un vase cylindrique d'un m. de diamètre qui contiendrait la quantité totale du N° 50 ?

52. Ce vase alimente une fontaine débitant 15 litres par minute. Combien faudrait-il de temps à la fontaine pour vider le vase ?

Détermine le débit de votre fontaine par minute et calcule le temps qu'elle mettrait pour vider le vase.

53. Au N° 50, tu as trouvé la part de boissons alcooliques par habitant. Cette part contient beaucoup d'eau et peu d'alcool pur.

On indique la contenance d'alcool pur d'une boisson en %.

Cherche ce % dans les 4 boissons suivantes :

a) 10 hl. de vin contenant 80 l. d'alcool ;

b) 5 hl. de bière contenant 20 l. d'alcool ;

c) 15 l. de cidre contenant 7 ½ dl. d'alcool.

d) 1 l. d'eau-de-vie contenant 3 dl. d'alcool.

54. Dessine 4 mesures cylindriques de 100 cm³ remplies de l'un de ces liquides et représente au moyen de 2 couleurs la quantité d'alcool et d'eau.
55. Comptons maintenant la quantité d'alcool pur consommée en Suisse par année dans les boissons suivantes :

	% d'alcool N° 53	Consommation annuelle	Alcool pur
Vin		2.500.000 hl.	hl.
Cidre		1.500.000 »	»
Bière		2.200.000 »	»
Eau-de-vie		240.000 »	»
Total		hl.	hl.

56. Combien cela fait-il d'alcool pur par habitant ?
57. Comme au N° 41, suppose que le 1/3 de la population ne prend pas part à cette consommation alcoolique. Quelle sera alors la quantité d'alcool pur par consommateur ?
58. Quelle serait la hauteur d'un vase de la forme d'un prisme à base carrée de 1 dm. de côté et contenant la part d'alcool pur d'un habitant ?
59. Quelle serait la hauteur de ces vases pour les pays suivants, la part pour chaque habitant étant de :

	<i>Avant la guerre</i> litres	1919-22 litres
Belgique	10,58	9,01
Espagne	14,02	15,83
Italie	17,29	13,77
France	22,93	17,99
Angleterre	9,67	6,17
Danemark	6,84	2,89
Suède	4,33	3,03
Norvège	2,37	1,93
Allemagne	7,47	2,74
Autriche	7,78	5,75
Pays-Bas	5,01	3,00
Suisse (N° 46)	13,71	

60. Range les pays d'après leur consommation en alcool pur et dessine les vases les uns à côté des autres. Echelle 1/20. Quel rang occupe la Suisse ?

Les nombreux cafés en Suisse.

Cantons	Ménages 1920	Habitants 1920	Nombre de cafés 1920	Nombre de ménages p ^r un café		
				1920	1927	1927
Zurich	127.531	538.602	2.995	42	180	121
Berne	146.693	674.394	2.561	57	263	210
Lucerne	35.095	177.073	621	56	285	237
Uri	4.653	23.973	237	19	101	75
Schwyz	12.595	59.731	710	17	84	58
Obwald.	3.638	17.567	67	54	262	152
Nidwald	2.850	13.956	86	33	162	133

Glaris	9.030	33.834	328	27	103	92
Zoug	6.072	31.569	196	31	161	127
Fribourg	27.433	143.055	528	52	271	245
Soleure	27.865	130.617	720	38	181	116
Bâle-Ville	35.058	140.708	397	87	354	250
Bâle-Campagne	17.837	82.320	511	35	161	148
Schaffhouse	11.991	50.428	391	30	129	101
Appenzell R. E.	13.839	55.354	605	23	91	88
» R. I.	3.091	14.614	179	17	81	86
Grisons	26.640	119.854	1.300	20	92	73
St-Gall	67.670	295.543	2.194	31	135	130
Argovie	51.586	240.776	1.312	39	184	149
Thurgovie	31.118	135.933	1.518	20	90	78
Vaud	76.304	317.498	1.672	45	120	153
Tessin	37.471	152.256	2.532	14	60	10
Valais	28.224	128.246	830	34	155	335
Neuchâtel	32.964	131.349	613	53	214	157
Genève	49.626	171.000	1.023	48	167	125
Totaux	?	?	?		Moyennes	

Quel est le rang de ton canton d'origine?

a) d'après le nombre de ménages par café?

b) d'après le nombre d'habitants par café?

62. L'Angleterre a 80.986 auberges pour 38 millions d'habitants. Combien par auberge?

63. Combien de cafés les Anglais pourraient-ils avoir s'ils étaient des Suisses?

64. Combien les Suisses, s'ils étaient Anglais?

65. Combien y a-t-il d'habitants par auberge dans ta commune?

(A suivre.)

LES LIVRES

Vinet¹. — Nombreux sont les admirateurs de Vinet dont la mémoire retient quelques fragments de ses œuvres religieuses ou littéraires, mais qui ignorent l'histoire de sa vie et celle du développement de sa pensée.

Populariser la pure, la noble figure du grand penseur chrétien, tel est le but de ce livre destiné à quiconque, homme ou femme, a gardé le sens des valeurs spirituelles. Nous sommes certain que cette publication répondra au désir d'un grand nombre de lecteurs de notre pays romand.

Parmi ceux-là, plus d'un, peut-être, sera surpris de la fraîcheur, de l'actualité d'un pensée qui n'a pas vieilli d'un jour. Les questions qu'a étudiées Vinet — mieux encore, qu'il a vécues — sont d'aujourd'hui tout autant que d'hier. « Je ne lis plus Vinet, disait Brunetière, agacé que je suis, quand j'ouvre un de ses livres, d'y trouver, toujours exprimée avec force, telle ou telle idée dont je m'attribuais la paternité ».

¹ VINET. *Esquisse de sa physionomie morale et religieuse*, par J. de Mestral Combremont. 1 vol. in-16 avec un portrait en frontispice, broché 4 fr. 50. Librairie Payot et Cie, Lausanne, Genève, Neuchâtel, Vevey, Montreux. Berne, Bâle.

Cet ouvrage d'ailleurs ne s'occupe des idées de Vinet que dans la mesure où elles sont inséparables de sa personne vivante et souffrante ; bien avant de spéculer, apprendre à vivre et à souffrir fut son étude de toutes les heures. Le livre n'aura pas manqué son but si le lecteur est tenu en haleine par le récit de l'admirable vie de notre grand penseur.

Henri SENSINE : **La ponctuation en français.** — Avec 60 dictées-exercices dans le texte. Payot, 106, Boulevard St-Germain, Paris. Un volume in-16 broché Fr. 15.—

« Il suffit du déplacement d'une virgule pour dénaturer le sens de ma pensée. »
MICHELET.

« La ponctuation est une invention déjà ancienne ; elle remonte au II^e siècle de notre ère, mais elle ne s'est fixée et généralisée qu'après la découverte de l'imprimerie.

» On peut affirmer sans crainte d'être contredit, qu'elle n'est pas une lubie de grammairien, comme certaines chinoiseries grammaticales, incontestablement absurdes. Elle est, au contraire, d'une indéniable utilité. A la rigueur, on peut s'en passer, puisque pendant longtemps elle n'existait pas ; pourtant, elle est à certains égards, indispensable : un texte mal ponctué n'est pas clair, et, souvent, peut prêter à des interprétations complètement différentes. Il y a des phrases où il suffit de changer les signes employés pour en modifier complètement le sens.

» C'est en pensant à cette utilité que l'idée m'est venue d'écrire ce petit livre. Il m'a semblé qu'il pourrait rendre service à tous, à côté du chapitre, forcément restreint, qui traite ce sujet dans les grammaires en usage.

» La ponctuation est au langage écrit ce que la logique est à l'expression de la pensée. »

HENRI SENSINE.

Marc BÆGNER **Jésus-Christ.** — Six conférences de carême données à l'église réformée de Passy, par le pasteur Marc Bœgner ; 1 volume in-8°. 3 fr. Librairie Payot.

M. Marc Bœgner est une des forces les plus influentes et les plus actives du protestantisme. Docteur en théologie et licencié en droit, il enseigne à l'Académie de droit international de La Haye et préside la Fédération protestante de France. Ses conférences radiodiffusées obtiennent un succès grandissant.

Loin de vouloir imposer ses convictions aux auditeurs — visibles et invisibles — qui chaque année plus nombreux écoutent ses conférences de carême, M. Bœgner s'attache à provoquer la réflexion et la recherche personnelle ; c'est dans cet esprit qu'il aborde cette année le problème de Jésus-Christ. Il suffira de dire, pour recommander ces six études aux incroyants comme aux croyants, que leur courage intellectuel égale la force de leur conviction. Livre clair et lucide, et dont la présentation est particulièrement soignée.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Vient de paraître :

LA SUISSE ET SON ARMÉE

PENDANT

LA DERNIÈRE GUERRE

Étude d'histoire contemporaine

par

le général P. E. BORDEAUX

1 vol. in-8° broché Fr. 1.50

Dans une étude impartiale et sobre, le général Bordeaux examine les événements qui se sont déroulés dans notre pays de 1914 à 1918.

« Pendant la grande guerre, dit-il dans son introduction, la Suisse s'est trouvée environnée et bientôt complètement enveloppée par les Etats belligérants. Elle n'a été, à aucun moment, dans aucune parcelle de son territoire, le théâtre des opérations ; elle n'a pas été comme en 1799, le champ de bataille de l'Europe. Elle a dû incontestablement son immunité et sa sécurité à sa préparation militaire, à la réputation de son armée, plus encore qu'au caractère rude et difficile de son territoire.

» La Suisse courut incontestablement un grave danger. Cette longue et rude guerre autour d'elle, parfois à ses portes, fut une dure épreuve pour elle, elle en subit le contre-coup à un très haut degré. Des mesures militaires de la plus grande importance furent prises, des décisions multiples dans toutes les branches de la vie nationale incombèrent au gouvernement fédéral, des incidents graves se produisirent qui provoquèrent une profonde agitation.

» Tout cela fit peu de bruit à l'époque, en raison des événements où les principales puissances jouaient leur existence, leur honneur ou leur liberté. Cependant, ces faits sont à connaître ; ils font partie de l'histoire ; des situations analogues peuvent un jour se reproduire ; celle-ci mérite un examen, car elle est digne de méditation et présente des enseignements. »

La brochure du général Bordeaux intéressera tout citoyen soucieux de la sécurité de notre pays et qui comprend la nécessité de maintenir notre armée en bonne forme.

KOCHERs'impose par la qualité de ses
vêtements - pardessus**chemiserie**

confection et mesure

au comptant 5 % escompte

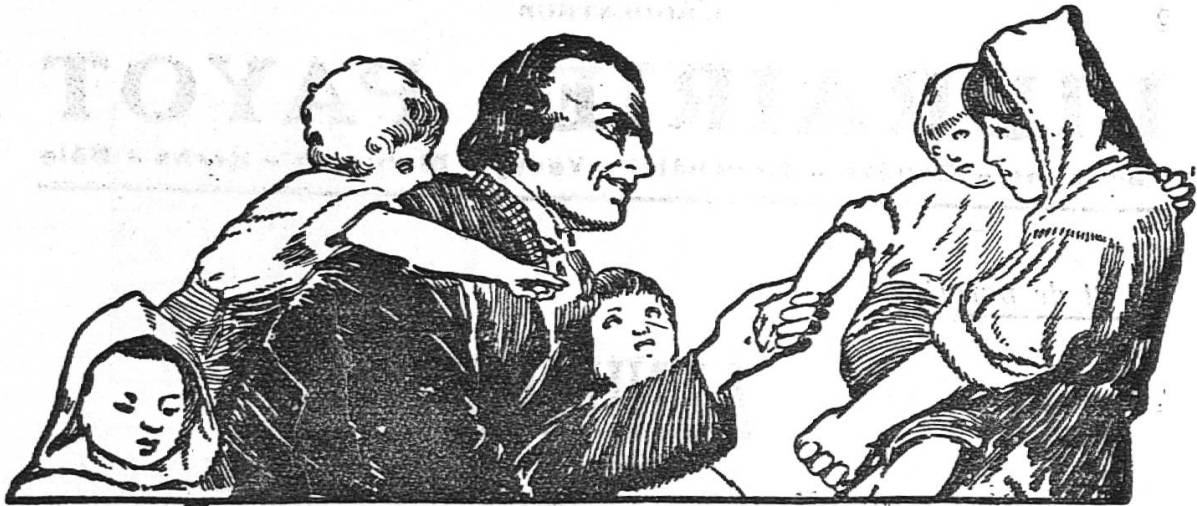
Rue du Pont, 7

Lausanne

**Horlogerie de Précision**Bijouterie fine Montres en tous genres et Longines, etc. Orfèvrerie
Réparations soignées. Prix modérés. argent et argenté.Belle exposition de régulateurs.
Alliances en tous genres, gravure gratuite.**E. MEYLAN - REGAMEY**

11, RUE NEUVE, 11 LAUSANNE TÉLÉPHONE 23.809

10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.
o o Tous les prix marqués en chiffres connus. o o**Grand Institut suisse
de jeunes gens****demande pour la Suisse romande des****Représentants**(de préférence instituteurs,
professeurs, etc.)Des messieurs, représentant bien qui, sans quitter
leur profession, pourraient s'en occuper sont priés
d'adresser offres détaillées sous chiffre **Z. B. 3232** à
Rudolf **MOSSE S.**, A. Berne. Za 4085 g**Panex près Villars**Sports d'hiver, luges, skis, traîneaux.
Confortable **pension**. Bain, chauffage,
cuisine très soignée. Ouvert toute
l'année. **YERSIN-JAQUEROD**, tél. 4507



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

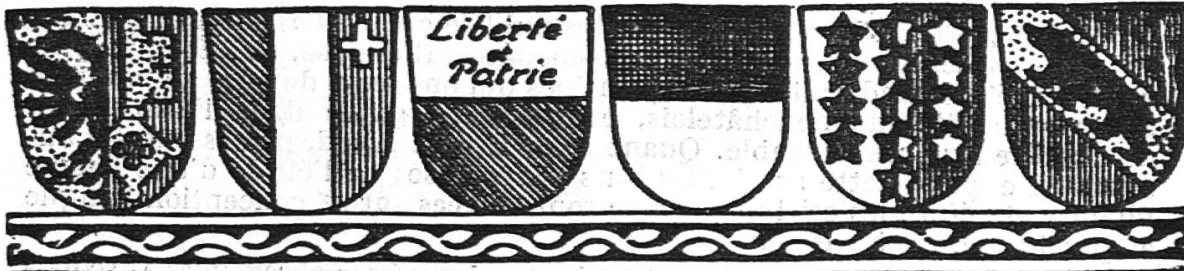
PIERRE BOVET
Florissant, 47, GENÈVE

ALBERT ROCHAT
CULLY

COMITÉ DE RÉDACTION :

J TISSOT, Lausanne.	H.-L. GÉDET, Neuchâtel.
J MERTENAT, Delémont	R. DOTRENS, Genève.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}
 LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL
 VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10. Etranger, fr. 15.
 Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute
 demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.
 SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Vient de paraître :

ANNUAIRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN SUISSE

XXI^e année 1930

Publié sous les auspices de la Conférence intercantonale des chefs de
Départements de la Suisse romande

par

ERNEST SAVARY

Chef du service de l'enseignement primaire du canton de Vaud

1 volume in-8°, broché Fr. 6.—

L'*Annuaire* de 1930 est un gros volume de 352 pages. Il contient huit études intéressantes ; six sont consacrées à l'hygiène de l'enfant et à sa culture physique. Elles présentent un intérêt très vif à l'heure actuelle. Nous ne saurions trop attirer l'attention des éducateurs sur les travaux de MM. Pittard, professeur à l'Université de Genève, Wintsch, privat-docent à l'Université de Lausanne, Thorin, inspecteur de la gymnastique à Genève, Béguin, directeur de l'École normale de Neuchâtel, et de Mlle Hunziker, prof. à Lausanne, M. Henchoz, inspecteur, reprend, cette année, sa chronique d'hygiène scolaire qu'il a publiée régulièrement pendant près de quinze ans.

Une des études les plus importantes publiée en 1930 est due à la plume de M. le conseiller d'Etat Borel, de Neuchâtel. Il expose, en détail et avec une compétence indiscutable, les principes qui ont servi de base au nouveau programme d'étude neuchâtelois, et qui l'ont guidé dans l'élaboration de cette œuvre remarquable. Quant à M. Ernest Briod, professeur à Lausanne, il expose, cette année, les buts et les bases de l'étude d'une langue vivante et réfute les critiques qui se sont élevées sur sa conception logique et pratique de cet enseignement.

L'*Annuaire* comprend en outre de nombreuses « chroniques » scolaires, des tableaux statistiques fort intéressants et de longs extraits des lois sur l'instruction publique des cantons de Bâle et de Vaud.

Cette publication, d'un intérêt évident pour tous les éducateurs, devrait se trouver dans toutes les bibliothèques personnelles du corps enseignant primaire et secondaire.